

LE 29 SEPTEMBRE à l'appel de l'intersyndicale :

STOP AU GEL DES PENSIONS, IMPOSONS UNE REVALORISATION IMMÉDIATE!

Les 9 organisations de retraité.e.s se sont rencontrées avant l'été et elles ont décidé d'appeler les retraité.e.s à une nouvelle mobilisation dans les territoires le jeudi 29 septembre pour la défense du pouvoir d'achat des retraité.e.s :

http://www.sante.cgt.fr/Communique-intersyndical,2666

Les retraité.e.s étaient nombreuses et nombreux dans toute la France, lors des mobilisations du 10 mars et 9 juin, mais le Gouvernement reste sourd à leurs revendications, et pire, il n'a de cesse de vouloir diminuer les pensions.

Nous devons monter le ton pour exiger :



- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier indexée sur l'évolution du salaire moyen, comme antérieurement aux décrets Balladur de 1993,
- Pas de pension inférieure au SMIC revalorisé, pour une carrière complète,
- Le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources. combattre et réduire le chômage,
- Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les retraites de base comme sur les complémentaires et les pensions de la Fonction publique.

édération CGT Santé et Action Sociale - 09/2016 - Ne pas jeter sur la voie publique.

« La revalorisation des pensions de retraite devrait être nulle au 1er octobre 2016 », indique la commission des comptes de la Sécurité Sociale dans son rapport de juin 2016, puisque l'inflation sera probablement nulle. Après deux années de gel de pension, le gouvernement s'est moqué de nous en 2015, en nous augmentant de 0,1%, alors que, selon la loi qu'il a lui-même fait voter par le parlement, il aurait du augmenter de 0,9% les retraites de base. Il a changé ensuite une nouvelle fois les règles de calcul sur l'indice des prix à la consommation dans la loi de finances de décembre 2015 pour spolier les retraité.e.s. Depuis 1993, les retraites ne sont plus indexées sur les salaires mais sur les prix, en trente ans on constate un décrochage

important avec les salaires : c'est pour rogner les retraites que cette mesure a été prise !

LE CUMUL DES RÉFORMES DES RETRAITES RÉGRESSIVES A UN IMPACT NÉGATIF SUR LES RETRAITES.

De même, pour les régimes complémentaires obligatoires des retraité.e.s, les pensions sont gelées depuis 2013. L'odieux accord signé en octobre 2015 par des syndicats réformistes et le patronat prévoit pour 2016, 2017 et 2018 une revalorisation égale à l'inflation... diminuée d'un point.

RETRAITÉ.E.S ON A TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER

UNE SEULE SOLUTION:

LA MOBILISATION POUR IMPOSER

AU GOUVERNEMENT ET AUX PARLEMENTAIRES UNE AUGMENTATION DES PENSIONS INDEXÉES SUR L'ÉVOLUTION MOYENNE DES SALAIRES AVEC UN RATTRAPAGE IMMÉDIAT.

JE FAIS MA RENTRÉE SOCIALE

EN ME SYNDIQUANT À LA CGT

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.





Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :			.	
			<i>!</i> 	
		Lai		
Code Postal :Vi	ille :	1 1)	- E-1 - C	
E-mail :		el dyele k		
Fédération Santé et Action Sociale - Cas	se 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - (ufr@sante.cgt.fr - Tel	: 01 55 82 87 51	